

Home (<https://www.aefinfo.fr/>)| Enseignement / Recherche (<https://www.aefinfo.fr/depeches/enseignement-recherche/>)| Cursus et Insertion (https://www.aefinfo.fr/enseignement-recherche/cursus_et_insertion/)| **Dépêche n°728943**

MISE À JOUR

Concours bac+3, nouvelle licence, gouvernance des Inspé... Les contours de la réforme de la formation des enseignants relancée

François Bayrou et Élisabeth Borne dévoilent, vendredi 28 mars 2025, les contours de la réforme de la formation et du recrutement des enseignants, reprenant quasiment à l'identique le projet avorté en juillet 2024. La réforme présentée prévoit de placer les concours à niveau bac+3. Les étudiants seront bien intégrés à la fonction publique dès le M1, avec une rémunération de 1 400 euros net, puis de 1 800 euros nets pour les M2. Son application sera progressive jusqu'en 2028, année à partir de laquelle son coût sera d'environ 500 millions d'euros par an.



François Bayrou et Élisabeth Borne relancent la réforme de la formation et du recrutement des enseignants, à l'occasion d'un déplacement le 28 mars 2025. Pexels - Arthur Krijgsman

Dépêche mise à jour à 18h30, à l'issue de la conférence de François Bayrou et d'Élisabeth Borne, ainsi que la publication d'un dossier de presse consacré à la réforme de la formation des enseignants.

La réforme de la formation et du recrutement des enseignants est dévoilée par Matignon et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le 28 mars 2025, à l'occasion d'un déplacement dans une école de Rueil-Malmaison de François Bayrou et d'Élisabeth Borne. Au cours du déplacement, François Bayrou annonce aussi un plan national pour "reconquérir" l'écrit, de la maternelle à l'université (lire sur AEF info (<https://www.aefinfo.fr/depeche/728956-un-plan-national-pour-reconquerir-lecrit-a-lecole-sera-lance-dici-trois-mois/>)).

La réforme, annoncée pour une mise en application pour les concours de 2026 - soit dès la rentrée 2025 - (lire sur AEF info (<https://www.aefinfo.fr/depeche/726495-reforme-de-la-formation-des-enseignants-elisabeth-borne-souhaite-une-mise-en-oeuvre-pour-les-recrutements-de-2026/>)), ressemble quasi trait pour trait à celle envisagée en juillet 2024 juste avant l'annonce de sa suspension, au grand regret de Nicole Belloubet (lire sur AEF info (<https://www.aefinfo.fr/depeche/715710-formation-des-enseignants-avec-le-contexte-politique-la-reforme-na-pas-pu-aller-jusqua-son-terme-regrette-n-belloubet/>)).

"Mieux recruter, mieux former : c'est donner à chaque futur enseignant les moyens d'entrer dans le métier avec des compétences solides et une confiance réaffirmée", explique Elisabeth Borne dans un dossier de presse consacré à la réforme.

Ce que va contenir la réforme

Un concours à bac+3 et des lauréats fonctionnaires et rémunérés dès le M1. Il est bien confirmé que le concours de recrutement des enseignants des 1er et 2nd degré va passer de bac+5 à bac+3, comme cela était prévu dans le projet de décret validé par le Conseil d'État en juillet 2024 (lire sur AEF info (<https://www.aefinfo.fr/depeche/715352-le-conseil-detat-valide-le-decret-reformant-la-formation-initiale-des-enseignants>)). La réforme ne concerne pas le concours de l'agrégation. Les lauréats auront bien le statut d'"élève fonctionnaire" dès le M1 (rémunérés 1 400 € net), tandis que les M2 seront "fonctionnaires stagiaires" (1 800 € net). "Cela constitue un effort important pour l'éducation et une forme d'investissement, ce qui témoigne de la confiance que la nation a envers ses futurs enseignants", insiste-t-on du côté du gouvernement.

À noter aussi les concours à bac+3 vont cohabiter en 2026 et 2027 avec l'ancienne version du concours placé en fin de M2 pour les étudiants déjà engagés en master Meef (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). De plus, les inscrits en M1 pourront aussi passer les concours à bac+3 à la session de 2026, avec entrée direct en M2 s'ils sont lauréats. Des questions se posent aussi à ce stade sur l'application de cette réforme à l'enseignement privé sous contrat, dont les membres ne peuvent pas être fonctionnaires (lire sur AEF info (<https://www.aefinfo.fr/depeche/714759-formation-des-enseignants-queelles-sont-les-consequences-de-la-reforme-pour-le-prive-sous-contrat>)).

Le contenu des épreuves des concours. Le dossier de presse précise également le déroulé des épreuves des nouveaux concours. Sur le 1er degré sont prévues deux épreuves d'admissibilité, une première écrite visant à tester les connaissances dans les disciplines fondamentales (mathématiques et français), une seconde évaluant les candidats dans tous les autres domaines d'enseignement (histoire-géographie, EMC (enseignement moral et civique), langue vivante, sciences, technologie, arts, à l'exception de l'EPS (Éducation physique et sportive)). Suivent deux épreuves d'admission orales, la première consistant en un exposé portant sur les mathématiques ou sur le français, tandis que la seconde éprouve la motivation des candidats, "le sens du service public, le potentiel de transmission des candidats, ainsi que leurs connaissances en EPS". L'esprit est le même pour les concours du second degré et pour les CPE (Conseillers principaux d'éducation).

Comme il était prévu dans le précédent projet de réforme : "À partir de la session 2028, les candidats qui auront validé l'ensemble de leur licence professorat des écoles (LPE) seront dispensés des épreuves d'admissibilité et pourront se présenter directement aux épreuves orales d'admission".

Le prix de la réforme : 500 millions d'euros par an à partir de 2028. La réforme va coûter 500 millions d'euros supplémentaires par an à compter de 2028, année de sa pleine entrée en application. Avant cela, la montée sera progressive, avec des dépenses estimées à 26 millions d'euros en 2026 et 294 millions d'euros en 2027. Une augmentation du coût qui viendra notamment de la hausse progressive du nombre de postes ouverts aux concours en L3 entre 2026 et 2028, en plus de la rémunération des étudiants de master.

Le coût annoncé de la réforme est donc identique à celui annoncé pour le projet de 2024, témoignant d'un arbitrage économique en faveur du sujet. Pour rappel, la réforme avait été suspendue l'an dernier après le refus de Bruno Le Maire, alors ministre de l'Économie, de signer le décret, arguant du coût de la réforme (lire sur AEF info (<https://www.aefinfo.fr/depeche/715710-formation-des-enseignants-avec-le-contexte-politique-la-reforme-na-pas-pu-aller-jusqua-son-terme-regrette-n-belloubet>)).

Les Inspé demeurent mais la gouvernance va changer. L'avenir des Inspé (Instituts supérieurs du professorat et de l'éducation) était la grande inconnue du projet de réforme de 2024. L'idée de créer de "nouvelles écoles normales du XXIe siècle", portée par Gabriel Attal lors de son passage rue de Grenelle, ne verra finalement pas le jour, même si cette réforme vise à "renouer avec l'esprit des écoles normales". Ainsi, les Inspé vont rester en place, mais avec une gouvernance "modifiée" qui laissera plus de place à l'Éducation nationale sur l'organisation et le recrutement des formateurs qui interviendront en M1 et en M2. L'idée est également de "reconnecter" les Inspé aux préoccupations de l'Éducation nationale, avec un meilleur dialogue et une meilleure articulation à mettre en place, notamment dans le cadre du développement de la future licence dédiée au professorat des écoles.

Une nouvelle licence en 2026 et des modules de préparation aux concours dès la rentrée 2025. Comme cela était prévu dans le précédent projet de réforme, une nouvelle licence va voir le jour, dédiée à la "préparation au concours de professeur des écoles", selon un calendrier de groupes de travail envoyé aux organisations syndicales cette semaine. Cette licence sera proposée à partir de la rentrée 2026, avec une présentation sur Parcoursup dès décembre 2025. Un dialogue est en cours avec les universités, notamment pour faire accréditer ces nouvelles licences par la Dgesip (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) d'ici fin 2025, avec un dépôt de dossier à l'automne 2025.

Elles donneront lieu à un avantage aux candidats qui veulent passer le CRPE (Concours de recrutement des professeurs des écoles), en les dispensant de certaines épreuves. Il est prévu que les PPPE (parcours préparatoire au professorat des écoles) disparaissent à compter de la rentrée 2026, fondus dans cette nouvelle licence pluridisciplinaire.



Lire aussi

| Des annonces sur la réforme de la formation des enseignants sont imminentes, un calendrier de concertation est fixé (<https://www.aefinfo.fr/depeche/728678-des-annonces-sur-la-reforme-de-la-formation-des-enseignants-sont-imminentes-un-calendrier-de-concertation-est-fixe>)

Si les maquettes ne sont pas encore fixées, "le MEN (ministère de l'Éducation nationale) a des priorités, notamment en matière d'appropriation des savoirs fondamentaux et des disciplines dispensées dans le 1er degré", dont la part

correspondrait à environ 70 % du volume horaire de l'ensemble de la licence (2 100 heures). Le reste des heures serait consacré à l'analyse des caractéristiques d'enseignement, à la construction du projet professionnel, mais aussi à l'adaptation aux territoires qui ont des spécificités auxquelles il faut adapter chacun des enseignements. Il est prévu 10 semaines de stages durant la durée de cette licence, pour s'assurer que les étudiants "soient confrontés aux contextes d'enseignement sous toutes les formes", selon une source gouvernementale. Par ailleurs, le dossier de presse explique qu'un autre objectif de cette licence, construite sur quatre blocs, consiste à donner aux enseignants "la connaissance, la compréhension et la mise en pratique des principes et des valeurs de la République, ainsi que du fonctionnement du système éducatif, afin d'agir de manière responsable dans le cadre d'une mission d'enseignement". Concernant le 2nd degré, il est prévu que les licences disciplinaires intègrent des modules spécifiques pour préparer le concours, avec un cahier des charges en cours d'élaboration. Les universités sont en tout cas censées proposer des modules de préparation aux concours en L3 dès la rentrée 2025, avec un dialogue en cours avec le ministère en charge de l'ESR (enseignement supérieur et recherche) pour définir leur maquette. Des modules seront également proposés, dès cette rentrée, pour les M1 Meef qui souhaitent passer le concours de 2026 au niveau L3.

Une obligation de service pendant quatre ans. L'obtention du concours en fin de L3 et la poursuite des études en master, avec rémunération, "ouvrent logiquement sur un engagement à exercer le métier de professeur", insiste une source gouvernementale. Ainsi, l'obligation de service de quatre ans présent dans le précédent projet de réforme est bien confirmée. Dans le détail, les fonctionnaires stagiaires de M2 se voient délivrer un contrat définitif par le recteur d'académie, après avoir été évalués positivement à l'issue du stage. La délivrance de ce contrat confère un certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement. Dès le moment où les diplômés obtiennent leur contrat, ils sont tenus "d'assurer les missions pendant une période de quatre ans". Si peu de détails ont été donnés pour l'instant, le projet de décret de l'an dernier précisait bien que rompre cet engagement revenait à rembourser ses études, et témoignait d'une certaine souplesse sur les missions à accomplir (lire sur AEF info (<https://www.aefinfo.fr/depeche/712767-formation-des-enseignants-les-nouveaux-titulaires-devront-exercer-4-ans-dans-la-fonction-publique-projet-de-decret>)).

Disparition des Meef. Le master Meef sera maintenu à la rentrée 2025, mais disparaîtra progressivement, à la rentrée 2026 pour le M1, à la rentrée 2027 pour le M2, afin de laisser la place à un nouveau master. Son nom ainsi que son contenu ne sont à ce jour pas finalisés, mais une source gouvernementale précise qu'il aura une vocation professionnalisante : 33 % du temps de M1 sera alloué aux stages d'observation et de pratique accompagnée (Sopa, 12 semaines), et 50 % du temps en M2 sera consacré à des stages en responsabilité devant élèves. L'accompagnement sera réalisé par les formateurs des Inspé, mais aussi par des formateurs de terrain parmi lesquels, outre les enseignants titulaires, des conseillers pédagogiques et corps d'inspections (1er degré), ainsi que des formateurs académiques (2nd degré).

D'après le dossier de presse, ces masters opérés en Inspé auront un volume horaire "inchangé" (environ 800 heures en dehors de stages). Les contenus disciplinaires seront dispensés dans les Inspé ou au sein des UFR (Unités de formation et de recherche), tandis que "les contenus professionnels seront dispensés dans les Inspé en lien avec l'EAFC (école académique de formation continue) : gestion de classe, différenciation pédagogique, école inclusive, autorité du professeur, principes et valeurs de la République", etc. Par ailleurs, les "étudiants stagiaires seront dispensés du mémoire de recherche mais produiront un mémoire de stage incluant une réflexion sur la pratique professionnelle. Les apports de la recherche seront systématiquement mobilisés dans la formation". Le dossier de presse laisse aussi penser que le projet de note de cadrage sur les futurs masters est largement repris (lire sur AEF info (<https://www.aefinfo.fr/depeche/713705-formation-des-enseignants-quelles-sont-les-grandes-lignes-des-mentions-du-futur-master-m2e-projet-de-cadrage>)), avec notamment un parcours sur le 1er degré destiné aux étudiants n'ayant pas suivi la nouvelle licence pluridisciplinaire, qui suivront des "modules complémentaires pendant l'année de M1". À noter tout de même qu'alors que le projet de décret de 2024 ouvrait la porte à une entrée directe en M2 pour les lauréats de concours déjà diplômés d'un master, la décision apparaît moins arrêtée aujourd'hui.

Groupes de travail. Des groupes de travail avec les représentants syndicaux sont prévus entre le 2 avril et le 21 mai au MENESR pour préparer l'application de la réforme. Ils aborderont plusieurs sujets : la nouvelle maquette de la licence de préparation au concours de professeur des écoles, la période transitoire pour les concours, période de scolarité diplômante de deux ans des lauréats aux nouveaux concours de recrutement et la nouvelle organisation de la formation, les modalités de pilotage et les aspects RH de la réforme.

Le calendrier de la réforme

Voici le calendrier prévu par le gouvernement pour cette réforme :

- **Rentrée 2025** : mise en place de modules préparatoires aux nouveaux concours pour les étudiants de L3 et de M1 Meef.
- **Printemps 2026** : cohabitation du concours à bac+3 avec celui en fin de M2 pour les étudiants déjà engagés en master Meef.
- **Rentrée 2026** : ouverture des L1 et L2 de la nouvelle licence pluridisciplinaire, extinction du M1 Meef et ouverture du nouveau M1 dédié aux lauréats du concours en fin de L3.
- **Printemps 2027** : de nouveau une cohabitation du concours à bac+3 avec celui en fin de M2 pour les étudiants déjà engagés en master Meef.
- **Rentrée 2027** : extinction du M2 du master Meef, ouverture de la L3 de la licence pluridisciplinaire et ouverture du nouveau M2.
- **Printemps 2027** : fin des concours situés en fin de M2 pour uniquement reposer sur celui placé à bac+3.

Une "stratégie nationale" pour renforcer la formation continue

Si les annonces du jour se concentrent sur la formation initiale des enseignants, une source gouvernementale affirme

qu'Élisabeth Borne travaille, avec les équipes académiques et l'administration, à la mise en œuvre d'une "stratégie nationale" visant à renforcer la formation continue. Ainsi, plusieurs modèles de formation continue seront à envisager, cette dernière représentant aussi bien "un droit qu'un devoir", dit-on.

Formations - Diplômes (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21154>) Pouvoirs publics - Gouvernement - Parlement (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21162>) Universités (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21164>) Pouvoirs publics - Gouvernement - Parlement (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21181>) RH - Personnels - Métiers (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21175>)

CONTACTER LE JOURNALISTE



SUIVRE CE SUJET



@AEFSUPRECHERCHE ([HTTPS://X.COM/@AEFSUPRECHERCHE](https://x.com/@AEFSUPRECHERCHE))

Dépêche n° 728943  9 min de lecture

Par Emmanuel Fontaine Camille Mordelet Publiée le 28/03/2025 à 16h00

À LIRE AUSSI

CURSUS ET INSERTION



Des annonces sur la réforme de la formation des enseignants sont imminentes, un calendrier de concertation est fixé

 LIRE LA SUITE

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/728678-des-annonces-sur-la-reforme-de-la-formation-des-enseignants-sont-imminentes-un-calendrier-de-concertation-est-fixe>)

CURSUS ET INSERTION



Formation initiale des enseignants : le Collège des sociétés savantes formule plusieurs recommandations

 LIRE LA SUITE

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/727976-formation-initiale-des-enseignants-le-college-des-societes-savantes-formule-plusieurs-recommandations>)

CURSUS ET INSERTION

 LIRE LA SUITE



(<https://www.aefinfo.fr/depeche/726495-reforme-de-la-formation-des-enseignants-elisabeth-borne-souhaite-une-mise-en>)



**Réforme de la formation des enseignants :
Élisabeth Borne souhaite une "mise en
œuvre pour les recrutements de 2026"**

oeuvre-pour-les-recrutements-de-2026) (https://
CURSUS ET INSERTION



**Formation des enseignants : après
l'annonce d'A. Genetet sur la reprise de la
réforme, retour sur les deux dernières
années**

+ LIRE LA SUITE

www.aefinfo.fr/depeche/716036-formation-des-enseignants-apres-l-annonce-d-a-genetet-sur-la-reprise-de-la-reforme-retour-sur-les-deux-dernieres-annees) (https://
CURSUS ET INSERTION



**Formation des enseignants : avec le
contexte politique, "la réforme n'a pas pu
aller jusqu'à son terme", regrette N.
Belloubet**

+ LIRE LA SUITE

www.aefinfo.fr/depeche/715710-formation-des-enseignants-avec-le-contexte-politique-la-reforme-n-a-pas-pu-aller-jusqu-a-son-terme-regrette-n-belloubet)
CURSUS ET INSERTION

CURSUS ET INSERTION



**Le Conseil d'État valide le décret réformant
la formation initiale des enseignants**

+ LIRE LA SUITE

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/715352-le-conseil-d-etat-valide-le-decret-reformant-la-formation-initiale-des-enseignants>)

PPPEparcours préparatoire au professorat des écoles

À DÉCOUVRIR

CRPEConcours de recrutement des professeurs des écoles

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

+ LIRE LA SUITE



(<https://www.aefinfo.fr/depeche/728956-un-plan-national-pour-reconquerir-l-ecrit-a-l-ecole-sera-lance-d-ici-trois-et-de-l-insertion-professionnelle>)
(<https://www.aefinfo.fr/depeche/728837-la-fnesi->

EAF Cécile académie de formation continue

UFR Unités de formation et de recherche



Un plan national pour "reconquérir" l'écrit à l'école sera lancé d'ici trois mois

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



La Fnesi alerte sur le mal-être "intense" des étudiants en soins infirmiers et sur les conditions de stage "dégradées"

+ LIRE LA SUITE

alerte-sur-le-mal-etre-intense-des-etudiants-en-soins-infirmiers-et-sur-les-conditions-de-stage-degradees) (<https://www.aefinfo.fr/depeche/719985-mobilite-retraite-demission-limogeage-queles-sont-les-raisons-du-depart-des-recteurs-depuis-2014>)

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE



+ Mobilité, retraite, démission, limogeage :
LIRE LA SUITE
quelles sont les raisons du départ des

recteurs depuis 2014 ?